

Le Département de l'Isère veut la mort de la Maison de la Nature

28 Avr 2016



Structure départementale, la **Maison de la Nature et de l'Environnement de l'Isère (MNEI)** bénéficie financière du Département. Il s'agissait en 2015 de 120 000€. Nous venons d'apprendre que, contrairement au dernier, cette aide est réduite à seulement 18 000€.

La vocation première de la MNEI est la **mutualisation des moyens et des services dont ont besoin les associations et les citoyens pour mener leurs activités**. La MNEI est aussi coorganisatrice d'événements de l'Environnement et le salon **Naturissima** qui constituent de véritables actions de développement durable. La MNEI regroupe **39 associations représentant plus de 100 salariés**, elle emploie elle-même 10 salariés en CDI.



Cette annonce est un véritable coup de poignard dans le dos qui **met en péril la Mission de la MNEI**. Par effet de ricochet c'est aussi un très mauvais coup porté aux 39 associations membres. Le souhait du Conseil Départemental est de subventionner exclusivement les prestations de bureaux d'études à moindre coût, grâce à des emplois précaires. **Le Département ne veut pas pérenniser ses emplois, ce que le Conseil Départemental lui reproche aujourd'hui.**

Il paraît clair que le Département cherche à éliminer les empêcheurs de bétonner tranquillement et à étouffer les associations de l'Environnement et de développement durable. Or, l'indépendance des associations, particulièrement de celles bénéficiant de bonnes conditions mêmes de la démocratie.

A l'heure où tout le monde parle de **mutualisation** et de **démocratie participative**, à l'heure où le pays s'est engagé sur des enjeux **environnementaux** n'ont jamais été aussi importants, le Département de l'Isère envoie un bien mauvais signal !

CONTACTS PRESSE :

Etienne Spanjaard, Administrateur MNEI : etimar@sfr.fr / 06 21 80 38 81
MNEI : 04 76 51 56 72 / 06 84 99 73 67